

JOURNEES ANDEP

Bulletin d'inscription aux XXVèmes journées d'études

Jeudi 23 mars et vendredi 24 mars 2023

Formation s'adressant aux directeurs d'Institut de Formation (public/privé), aux cadres supérieurs de santé, et aux formateurs, coordinateurs pédagogiques, en activité ou retraités

Organisée par l'Association Nationale des Directeurs d'Ecole Paramédicale- ANDEP-

Association loi 1901 – n° de Siret : 539 715 409 00014 - n° de déclaration d'activité : 75190092119

(organisme de formation non assujetti à la TVA)

L'ANDEP dispose d'une certification Qualiopi valide jusqu'au 27/02/2025

Siège social : IFSI Centre hospitalier, 2 avenue du Docteur Roulet, 19200 USSEL

Pour vous inscrire :

- Envoyer un bulletin par personne,
- **la lettre d'engagement financière de votre Institution :** l'inscription sera validée à réception de la convention de formation signée adressée à l'établissement dès l'envoi de ce bulletin
 - ou pour les individuels, un chèque à l'ordre de l'ANDEP, à l'adresse suivante

ANDEP	
Florence GIRARD	
IFSI du Centre Hospitalier 2 avenue du Docteur Roulet	
19200 USSEL	
Courriel :	
<i>N° de Siret : 539 715 409 00014</i>	
<i>N° de déclaration d'activité : 75190092119</i>	

1. IDENTITÉ DU PARTICIPANT

Civilité : Madame

Monsieur

NOM :Prénom :

Tel. professionnel : /.... /... /... /... Tel Portable :..... /...../...../...../.....

E. mail (merci de l'inscrire distinctement) : indispensable

..... @.....

2. CONTEXTE PROFESSIONNEL

Dénomination de l'établissement de formation :

.....

- Fonction : Directeur d'Ecole paramédicale
- Coordonnateur d'instituts
- Cadre supérieur de santé
- Coordonnateur pédagogique
- Retraité (e)

Adresse **professionnelle** :

.....
.....
.....

Nom et adresse de la personne chargée de la facturation

.....
.....
.....

Tel du **service de facturation** :/...../...../...../.....

E.mail de la personne référente pour la facturation (**indispensable**)

.....@.....

3 PARTICIPATION AUX JOURNÉES

Prise en charge : personnelle Institutionnelle

DROITS D'INSCRIPTION :

- Non Adhérents :** **800 euros pour les deux jours repas compris**
- Adhérents :** **650 euros pour les deux jours avec le repas**
- Retraités adhérents :** **400 euros pour les deux jours**
- Tout participant pour une seule journée : 500 €**

LE TARIF ADHERENT SERA APPLIQUE SOUS RESERVE DE L'ACQUITTEMENT DE LA COTISATION DE L'ADHESION AU MOMENT DE L'INSCRIPTION, POUR L'ANNEE CIVILE 2023.

ATTESTATION DE PRESENCE :

Les certificats de présence seront envoyés à l'issue des journées. L'attestation de présence sera également envoyée à votre employeur avec la facture.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le 10 mars 2023

CONDITIONS D'ANNULATION :

**Après cette date, une somme de 50% sera facturée pour compenser les dépenses engagées.
En cas d'absence lors des journées de formation, la totalité du coût restera due.**